

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08

Version: 1.0

page: 1/10

(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Adresse de contact:

BASF Canada Inc.

100 Milverton Drive

Mississauga, ON L5R 4H1

CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

PCP # 32247

Synonyme: Pyraclostrobin

2. Identification des dangers

Selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) (DORS/88-66)

Aperçu - Urgence

DANGER :

POISON.

Irritant pour la peau

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one comme conservateur.

Contient du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one comme agent de conservation.

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 2/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
Mortel en cas d'ingestion.
Peut irriter la peau.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

| <u>Numéro CAS</u> | <u>Poids %</u> | <u>dénomination chimique</u> |
|-------------------|----------------|------------------------------|
| 175013-18-0 | 23.3 % | Pyraclostrobine |
| 77-78-1 | < 0.2% | sulfate de diméthyle |

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Lorsque en contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 3/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, composé organo-chloré
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 4/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

| | | |
|----------------------|-------|---|
| sulfate de diméthyle | OSHA | Effet sur la peau ; La substance peut être absorbée à travers la peau. CTR 1 ppm 5 mg/m ³ ; SKIN_FINAL ; La substance peut être absorbée à travers la peau. |
| | ACGIH | VME 0.1 ppm 0.5 mg/m ³ ; Effet sur la peau ; La substance peut être absorbée à travers la peau. VME 0.1 ppm ; |

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent). Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 5/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | |
|---|--|------------------------------------|
| Etat physique: | suspension | |
| Odeur: | odeur faible, doux(ce) | |
| Seuil olfactif: | Non déterminé car nocif par inhalation | |
| Couleur: | blanchâtre | |
| point de solidification: | env. 0 °C | |
| Point d'ébullition: | Données se rapportant au solvant env. 95 °C | |
| Point d'éclair: | Données se rapportant au solvant Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition. | (Règlement (CE) N° 440/2008, A.9) |
| Inflammabilité: | Sur la base de la structure ou de la composition il n'y a aucune indication d'inflammabilité | |
| Limite inférieure d'explosivité: | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. | |
| Limite supérieure d'explosivité: | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. | |
| Auto-inflammation: | 540 °C | (Règlement (CE) N° 440/2008, A.15) |
| Pression de vapeur: | env. 23.3 hPa (20 °C) Données se rapportant au solvant | |
| Densité: | env. 1.08 g/cm ³ (20 °C) | |
| Densité de vapeur: | non applicable | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): | non applicable | |
| Décomposition thermique: | Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. | |
| Viscosité dynamique: | env. 23 mPa.s (20 °C) | |
| Solubilité dans l'eau: | dispersible | |
| Masse molaire: | 387.82 g/mol | |
| Vitesse d'évaporation: | non applicable | |
| Autres informations: | Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section. | |

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 6/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:
non comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles

oxydants puissants, bases fortes, acides forts

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Évaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: env. 455 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: 5.06 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 7/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 5,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Non-irritant pour les yeux.

Irritant par contact avec la peau

Peau

espèce: lapin

Résultat: moyennement irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Possible sensibilisation de la peau après contact.

test de Buehler

espèce: cobaye

Résultat: sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'halation répétée.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 8/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

Evaluation du caractère cancérigène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Symptômes de l'exposition

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester
CL50 (96 h) 0.0062 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, Écoulement.)

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : pyraclostrobine
CE50 (48 h) 0.0157 mg/l, Daphnia magna

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : pyraclostrobine
CE50 (96 h) > 0.843 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Evaluation de la toxicité terrestre

Forte possibilité de non nocivité à effets aigus pour les organismes terrestres.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08
Version: 1.0

page: 9/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Facteur de bioconcentration: 379 - 507, *Oncorhynchus mykiss* (Méthode OCDE 305)
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Elimination des emballages:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082

Sea transport

IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082

Fiche de données de sécurité

INSIGNIA SC FUNGICIDE

Date de révision : 2016/06/08

Version: 1.0

page: 10/10
(30667456/SDS_CPA_CA/FR)

| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|---|
| Étiquette de danger: | 9, EHSM | Hazard label: | 9, EHSM |
| Polluant marin: | OUI | Marine pollutant: | YES |
| Dénomination technique d'expédition: | MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE) | Proper shipping name: | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN) |

Transport aérien

IATA/ICAO
Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM
Dénomination technique d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE)

Air transport

IATA/ICAO
Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9, EHSM
Proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN)

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA bloqué / non listé

produit chimique DSL, CA bloqué / non listé

Selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) (DORS/88-66)

Le SIMDUT ne s'applique pas à ce produit.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2016/06/08

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ